



Genève, le 4 juillet 2013



## « Les parlements, mieux placés que quiconque pour suivre la réalisation des objectifs de développement de l'après-2015 », dit M. de Donnea

Les parlements sont les mieux placés pour surveiller l'exécution des engagements qui seront pris en matière de développement pour l'après-2015, a déclaré Francois-Xavier de Donnea, intervenant lors d'une [réunion de haut niveau du Conseil économique et social \(ECOSOC\)](#) qui se tenait à Genève.



S'exprimant au nom de l'UIP lors d'un débat thématique sur la contribution du Conseil économique et social à la définition des objectifs de développement pour l'après-2015, M. de Donnea a dit que, quels que soient les objectifs de développement de l'après-2015, les parlements jouaient un rôle essentiel en obligeant les gouvernements à rendre compte de leur action et en veillant à ce que les engagements internationaux soient honorés aux niveaux national et régional.

Des personnalités de l'ONU étroitement associées à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 participaient également au débat, notamment Wu Hongbo, Secrétaire général adjoint des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales, Helen Clark, Administrateur du PNUD, et Amina Mohammed, Conseiller spécial du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon.

M. de Donnea a dit que le grand obstacle à la réalisation des objectifs de développement était la qualité de la gouvernance. Il a ajouté que des parlements forts et efficaces, qui donnent une voix aux plus pauvres et aux laissés-pour-compte de la société, étaient la pierre angulaire de la bonne gouvernance et qu'il fallait donc poursuivre les efforts entrepris pour consolider les parlements nationaux et régionaux.

Faisant allusion au [Communiqué de Quito](#) approuvé par l'Assemblée de l'UIP en mars dernier, M. de Donnea a recommandé d'adopter la gouvernance démocratique comme un objectif de développement à part entière, assorti d'indicateurs mesurables, et pas seulement comme une condition transversale nécessaire à la réalisation des prochains objectifs de développement. Il a également souligné que l'ECOSOC devrait poursuivre ses consultations avec les parlements par l'intermédiaire de l'UIP, afin de favoriser la réalisation des objectifs de développement.